

Zeitschrift:	Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber:	Schweizer Heimatschutz
Band:	86 (1991)
Heft:	2
Artikel:	La Voie (riveraine) suisse : oeuvre commune pour le 700e
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-175495

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Oeuvre commune pour le 700^e

La Voie (riveraine) suisse

par la Fondation de la Voie suisse

Sous le nom de «Voie suisse», les Cantons ont aménagé pour le 700^e anniversaire de la Confédération un chemin pédestre qui restera, au-delà de 1991, un souvenir durable de cette célébration. Ce Weg der Schweiz / Via Svizzera / Via Svizra part du Rütli et fait le tour du lac d'Uri jusqu'à Brunnen.

Ce chemin conduit le promeneur à travers le territoire de six communes uranaises et deux schwyzoises; à son terme, il débouche sur la «Place des Suisses de l'étranger». Ce parcours, long de 35 km, monte et descend, gravit des pentes abruptes ou serpente le long de la rive. Des haltes ont été prévues en certains points où le panorama est superbe et la vue dégagée sur les monts environnants et leurs nombreux sites historiques. On a défini ce chemin comme «un récit historique dans le paysage»: il parcourt la nature en même temps qu'il évoque des événements qu'on relie tout naturellement avec les débuts de la Confédération.

Le rôle des Cantons

Pour réaliser leur œuvre commune, les Cantons se sont groupés en une «Fondation de la Voie suisse», qui a assumé ce qu'on peut appeler l'aménagement de base: ce qui est absolument nécessaire pour un tel chemin. A part cela, chaque Canton s'est occupé lui-même du tronçon qui lui a été attribué, cherchant à exprimer ce qui le caractérise. En tant que porte-parole des Cantons et organe d'exécution, la Fondation a veillé à ce que la nature fût traitée avec tout le respect voulu. Des secteurs sont embellis et enrichis, mais il s'agit avant tout d'un *parcours simple* avec l'infrastructure nécessaire. Cette œuvre commune est appelée à subsister long-

temps après 1991 et à procurer encore du plaisir aux futures générations. Les personnes peu robustes peuvent aussi jouir de certaines parties du chemin; des raccordements ont été prévus avec les voies publiques de circulation.

La Voie suisse parcourt le *payage réel* tout en étant un *chemin symbolique* à travers 700 ans d'histoire suisse. Les tronçons cantonaux se suivent dans l'ordre d'entrée des Cantons dans l'Alliance fédérale. Les Cantons primitifs commencent l'itinéraire près du Rütli, et l'on trouve le Jura à la fin du parcours, près de Brunnen. La *longueur* de ces tronçons est proportionnelle aux chiffres de population: plus un Canton a d'habitants, plus long est son secteur; cela fait en moyenne, en 1991, cinq millimètres par habitant.

Les Cantons devaient aménager leurs tronçons respectifs en fonction des principes fixés par la Fondation: ils ont prévu une harmonie avec le paysage et une intervention discrète, mais n'ont pas limité à une norme imposée les nombreuses possibilités qui s'offraient. Dans l'élaboration de leurs projets, les Cantons ont œuvré en étroite collaboration avec la Commune sur le territoire de laquelle est situé leur tronçon. Ils ont adressé leurs de-

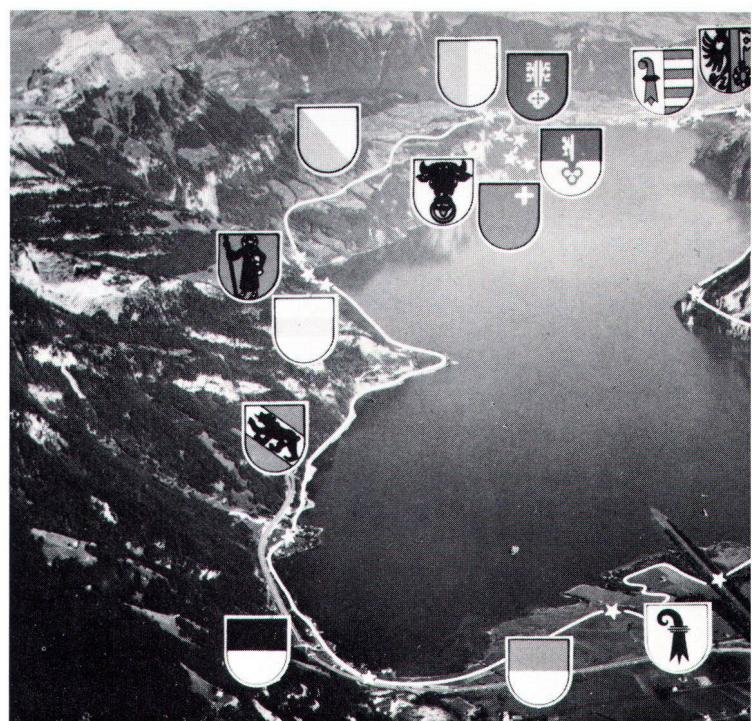
mandes d'autorisation de construire directement à cette Commune, puis sont passés à l'exécution sous leur propre responsabilité.

Aménagements cantonaux

Les *Cantons primitifs* ont aménagé en commun la forêt au-dessus du Rütli, tandis que celui de *Lucerne* a installé au Höllwald un point de vue où le panorama est à vous couper le souffle. Le Canton de *Zurich* a restauré plusieurs secteurs de chemins, remis en état une chapelle et des places de pique-nique, et reconstitué un chemin près de Beroldingen. Dans les secteurs de *Glaris* et *Zoug*, on a aménagé sur le territoire de la Commune de *Bauen* un promenoir et des bains avec cabines. Le Canton de *Berne* pousse une pointe de *Bauen* à Isenthal, et orne la Voie suisse de «sculptures» en bois et en pierre de l'artiste Maurice Born, de St-Imier. Le Canton de *Fribourg* a aménagé plusieurs points de vue, et jeté une passerelle de bois sur le Fischlaubach comme symbole du lien entre Suisse alémanique et Romandie. *Bâle-Ville* a mis en valeur le delta de la Reuss, en éliminant des laideurs et en prenant des mesu-

res de protection de la nature, tandis que *Bâle-Campagne* apporte divers embellissements et améliorations à un secteur de chemin exceptionnellement délicat, et a aménagé un point de vue et une place de pique-nique. Le Canton de *Schaffhouse* a élevé une fontaine dont l'eau symbolise le Rhin, et *Appenzell R.-E.* financé un concours de projets, sur le plan national, pour le réaménagement des rives près de Flüelen.

La plage de Flüelen, construite en bois dans les années vingt, a été rénovée par le Canton de *St-Gall*, et celui des *Grisons* a réalisé notamment une place à pavement de pierre et un ensemble de tables et sièges en quartz du val Bregaglia. *Argovie* a aménagé le site forestier d'Axenegg en forme de théâtre romain, en moellons, avec vue sur le lac, ainsi qu'une place pour faire du feu. *Thurgovie* a planté des arbres, pavé une place et aménagé une place de pique-nique. *Vaud* a réalisé des places de repos, une fontaine, des bancs et des tables, ainsi que des «boîtes magiques» – pour la durée de l'année commémorative – qui présentent le pays de Vaud. Le Canton du *Valais* a financé



Les stations cantonales de la Voie suisse.

Die Standorte der kantonalen Beiträge am Weg der Schweiz.

Ein Gemeinschaftswerk zum Bundesjubiläum **(Ufer-)Weg der Schweiz**

von der «Stiftung Weg der Schweiz» (Zusammenfassung)

Unter dem Namen «Weg der Schweiz» haben die Kantone auf die 700-Jahr-Feier der Eidgenossenschaft hin einen Wanderweg errichtet, der über 1991 hinaus eine bleibende Erinnerung an das Jubiläum sein wird. Die Voie Suisse/Via Svizzera/Via Svizra beginnt auf dem Rütli und verläuft rund um den Urnersee nach Brunnen.

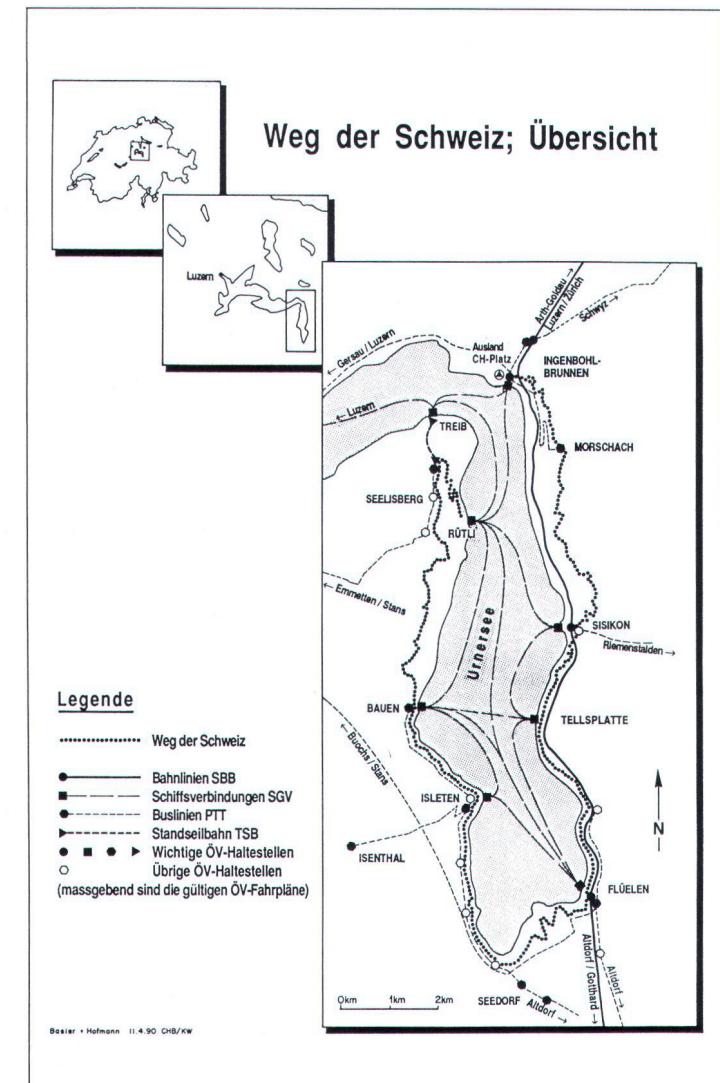
Der Weg geleitet den Wanderer durch das Gebiet von sechs Urner und zwei Schwyzer Gemeinden, in Brunnen ergänzt ihn der «Platz der Auslandschweizer». Auf einer Länge von 35 Kilometern steigt der Weg bergauf und bergab, er überwindet steile Abhänge und schlängelt sich dem Ufer entlang. Er verweilt an prächtigen Aussichtspunkten, die den Blick auf die Bergwelt mit ihren vielen historischen Stätten freigeben. Der Weg wurde auch schon als eine «Erzählung in der Landschaft» charakterisiert; er führt in die Natur und berichtet zur selben Zeit von Ereignissen, die man gefühlsmässig mit den Anfängen der Eidgenossenschaft verbindet.

Für die Verwirklichung ihres Gemeinschaftswerks haben sich die Kantone in der «Stiftung Weg der Schweiz» zusammengeschlossen. Die Stiftung besorgte die sogenannte Grundausstattung: das absolut Notwendige, das es für einen derartigen Wanderweg braucht. Daneben hat jeder Kanton für sich allein an seinem eigenen Wegabschnitt gearbeitet. Er versuchte mit seiner Arbeit, etwas für ihn *Typisches* auszudrücken. Als Sprachrohr der Kantone und als Ausführungsorgan sorgte die Stiftung für einen verantwortungsbewussten Umgang mit der Natur. Wegstrecken wurden verschönert und bereichert, aber vor allem ging es darum, einen *einfachen Wanderweg* und die dafür benötigte Infrastruktur zu errichten.

Das Gemeinschaftswerk soll 1991 um viele Jahre überdauern und auch späteren Generationen noch Freude machen. Auch weniger rüstige Personen können den Weg auf einzelnen Abschnitten benutzen. Die Erschliessung geschieht mit öffentlichem Verkehr.

Der Weg der Schweiz führt durch die *reale Landschaft* und ist gleichzeitig ein *symbolischer Weg* durch 700 Jahre Schweizergeschichte. In der Reihenfolge, in der die Kantone in den Bund eintraten, folgen sich die Kantonsabschnitte auf dem Weg. Die Urkantone machen beim Rütli den Anfang, den Schluss bildet bei Brunnen der Kanton Jura. Eine zweite Besonderheit bezieht sich auf die *Länge* der Kantonsabschnitte: Je mehr Einwohner ein Kanton heute hat, desto länger ist sein Abschnitt; auf jeden Einwohner trifft es 1991 symbolisch fünf Millimeter Weg.

Bei der Gestaltung ihres Wegabschnittes waren die Kantone an die von der Stiftung festgelegten Grundsätze gebunden. Diese bezweckten den *Einklang mit der Landschaft* und ein massvolles Auftreten, jedoch nicht die Beschränkung der vielfältigen Möglichkeiten auf eine Norm. Bei der Projektierung arbeiteten die Kantone eng mit der Gemeinde und mit dem Kanton zusammen, auf deren Gebiet ihr Teilstück liegt. Sie reichten ihr Bauangebot bei der Gemeinde ein und bauten in eigener Regie.



notamment la nouvelle toiture de la chapelle franciscaine, ainsi que la décoration murale du réservoir Früttli. Neuchâtel a semé son tracé d'objets d'art, contribué à la restauration de la cure de Morschach et aménagé là un espace pour les visiteurs, une horloge florale et une passerelle de bois. Le Canton de Genève, lui, a voulu unir la technique et les matériaux modernes avec le cadre naturel, par exemple par l'agrandissement du point de vue du Châneli, le remodelage de la pente de l'Axenstein et l'aménagement d'un accès avec pierres verticales. Enfin, le Canton du Jura a dressé 82 colonnes de bois représentant ses communes, aménagé le point de vue de Gütsch et édifié un pavillon de bois sur l'Ochsenplatz.

